

INSTANCE REGIONALE DE CONCERTATION

BOURGOGNE- DIJON

DIJON LE 21.10.2015

SNCF GARES & CONNEXIONS / SNCF RÉSEAU



ORDRE DU JOUR

01. PRÉAMBULE

- + CALENDRIER 2015
- + ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

02. FAITS MARQUANTS SNCF GARES & CONNEXIONS ET SNCF RÉSEAU

- + CONTEXTE DU SYSTÈME FERROVIAIRE
- + ÉVOLUTION DU DRG
- + ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

03. LA GARE DE DIJON

- + QUALITÉ DE SERVICE
- + NOUVEAUX SERVICES
- + DES INVESTISSEMENTS QUI AMÉLIORENT LE SERVICE OFFERT

04. TARIFS 2017

- + PRINCIPALES HYPOTHÈSES
- + COMPTE DE GARE
- + PLAN DE TRANSPORT ET REDEVANCE 2017



01. PRÉAMBULE

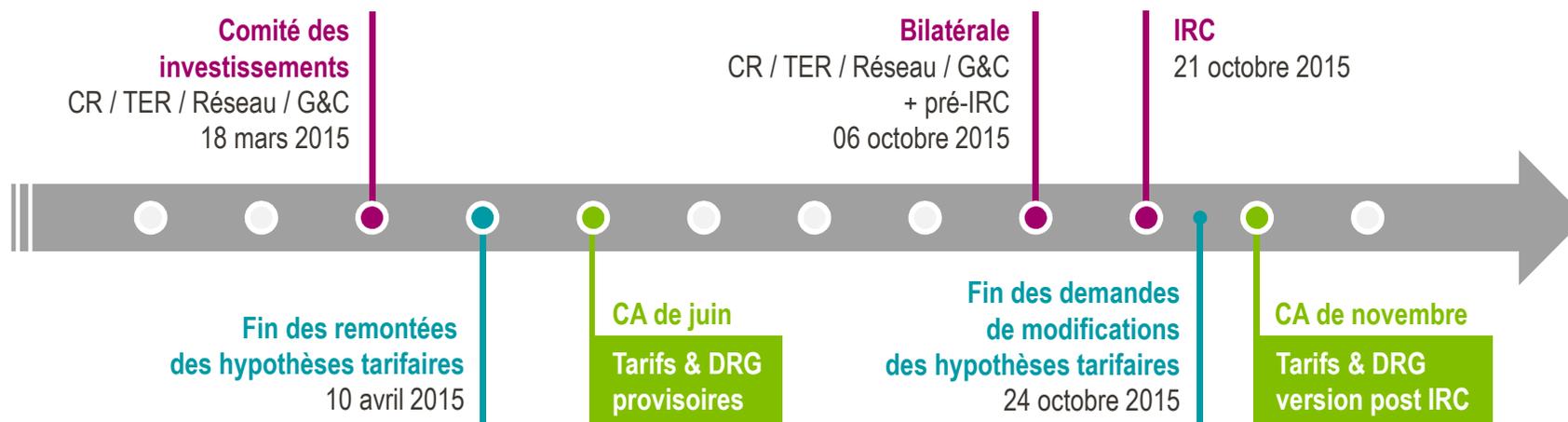
OBJET DE L'IRC

« Cette instance examine toute question relative aux prestations rendues dans chacune des gares de son périmètre de gestion. Elle est notamment consultée sur le financement des programmes d'investissements prévus. Elle se réunit une fois par an, à l'initiative du directeur des gares et donne son avis, sur la partie qui la concerne du Document de Référence des Gares (DRG) dans le cadre de la consultation annuelle prévue par l'article 14-1 »
(extrait du décret du 20 janvier 2012)

Les gares de segment A de la Région Bourgogne :

Dijon/ Nevers/ Chalon sur Saône/ Le Creusot TGV et Mâcon Loché TGV (ajout DRG 2014)

CALENDRIER 2015 > TARIFS 2017





RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PROPOSITION D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET ADOPTION

Le règlement intérieur de chaque IRC a été modifié pour prendre en compte :

- +l'ajout de l'article 10 concernant la publication du support et du procès-verbal,
- +la prolongation de la durée de la présidence à quatre ans à compter de 2012,
- +la modification du délai de production du procès verbal.

Ces modifications sont proposées aux membres de droit et doivent être acceptées par adoption de 50% des membres de droit.

02.

FAITS MARQUANTS

- + FAITS MARQUANTS SNCF GARES & CONNEXIONS
- + FAITS MARQUANTS SNCF RÉSEAU

02.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2014

SNCF GARES & CONNEXIONS

1- CONTEXTE DU SYSTÈME FERROVIAIRE



La réforme ferroviaire :

- + publication du principal décret d'application : n° 2015-138 du 10 février 2015 relatif aux missions et statut de SNCF Mobilités. Il précise notamment les rôles et responsabilités de Gares & Connexions.
- + création du Groupe Public Ferroviaire (GPF) à compter du 01/07/2015,
- + remise par le Gouvernement aux commissions permanentes du Parlement compétentes en matière ferroviaire d'un rapport relatif au positionnement de Gares & Connexions (échéance : été 2016),
- + publication du 1er avis conforme ARAF début 2015.



2 - ÉVOLUTION DU DRG



Rémunération du capital :

- + Baisse du Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) conformément à l'avis conforme de l'ARAF,
- + Application d'un taux de 6,9% (9,2% précédemment) sur les actifs affectés à l'activité régulée; G&C continue d'appliquer un taux de 9,2% sur le périmètre des activités non régulées.

Performance et productivité :

- + Présentation des objectifs de productivité sous jacents à l'évolution des assiettes de charges,
- + Présentation détaillée des politiques de qualité de service et de satisfaction client (indicateurs liés à la performance opérationnelle).

Segmentation des gares en application à la décision 2015-02 de l'ARAF :

- + Transfert de catégorie a en catégorie b de la partie souterraine des 3 gares parisiennes.

Transparence et opposabilité :

- + Mise à jour des annexes précisant la primauté des documents contractuels (annexes A2 et A3) et ajout d'éléments complémentaires (trafics et projets d'investissements) sur l'annexe A5 et ce, en conformité avec la demande de l'ARAF.



3. ÉVOLUTION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

HYPOTHÈSES FONDATRICES POSSIBLES

Réflexion en cours: pour plus de transparence , lisibilité notamment suite à enquête CSA :

- + Comparaison avec les modèles étrangers,
- + Tarifs fixés pour 5 ans dans un contrat pluriannuel,
- + Stabilité dans le niveau de contribution de chaque AO.

Coût de l'accès aux gares :

- + Plan de productivité compris dans un contrat pluriannuel.

02.

LES FAITS MARQUANTS DEPUIS 2014

SNCF RÉSEAU

1-ÉLÉMENTS DE CONTEXTE



Le cadre institutionnel :

- + Changement de dénomination de Réseau ferré de France vers SNCF Réseau au 01/01/2015
- + Création, au sein du Groupe Public Ferroviaire (GPF), du gestionnaire d'infrastructure unifié - SNCF Réseau à compter du 01/07/2015,

La mise en cause de la partie RFF/SNCF Réseau DRG devant l'ARAF par deux AOT régionales

- + Deux décisions de règlement de différents (RDD) rendues par l'ARAF le 15 juillet 2015 remettant en cause certaines dispositions du DRG
- + Un avis conforme défavorable de l'ARAF sur la partie RFF/SNCF Réseau du DRG 2016
 - ⇒ Les dates de publication n'ont pas permis une prise en compte pour le DRG 2017 mis en consultation, ni la publication du DRG 2016 révisé. Les demandes de l'ARAF seront prises en compte, dans la mesure du possible pour les versions publiées en décembre. Les points qui n'auront matériellement pas pu être traités, le seront à l'occasion des régularisation en N+1.



2- ÉVOLUTION DU DRG

Evolution dans le DRG 2017:

- Si les décisions de l'ARAF n'ont pas pu être prise formellement en compte, néanmoins, certaines orientations de l'ARAF ont été en partie anticipée dans les versions mis en ligne, en particulier en termes de transparence sur les données analytiques des comptes gares (nouvelles annexes du DRG 2017).
- Prise en compte des ajustements de segmentation demandés, notamment les gares souterraines parisiennes intégrées en segment « b » IdF.
- Le mécanisme de régularisation a également évolué pour tenir compte des demandes de revoyure à la baisse du taux de rémunération du capital.
- L'exercice 2017 intègre également de nouvelles mises en qualité de la base d'actifs, suite au travail conduit à la demande de l'ARAF sur la fiabilisation de données impactant la tarification. A ce titre, sur la hausse de 11,1 M€ de la RQ 2017 par rapport à la RQ 2016 publié, 8,4 M€ relève de mises en qualité qui seront également réintégrés en régularisation sur le RQ 2014, 2015 et 2016 (en même temps que les demandes de l'ARAF). Le delta de hausse correspond à l'impact des investissements nouvellement mis en service en 2016,



03.

LA GARE DE DIJON

1) CHIFFRES CLÉS



5 744 718 voyageurs (-1 %)
8015 PMR (+ 11 %)



13 236 m2
7 transporteurs



Boutique – presse –
restauration – vente à emporter

17ème gare de France (hors
IDF)



1 ascenseurs – 52 caméras
2 escalators – 75 TFT



Investissements (2015 à 2017) tous
fonds: 1266 k€



Bus – Taxis – Velos

UNE GARE CONFORME A SES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES



ACCESSIBILITE

- Aménagement GC: oui
(En cours : paramétrage des balises sonores et reprise des bandes podotactiles)
- Aménagement Réseau: Non
- Service: SOCA, Accès +, gare AdAp national

VIDEOPROTECTION

- Nombre de caméras: 52
(pas d'évolution prévue)

SECURITE INCENDIE

- Catégorie ERP 1-5: 1
- Avis: Favorable *(prochaine IGSI en 2016)*

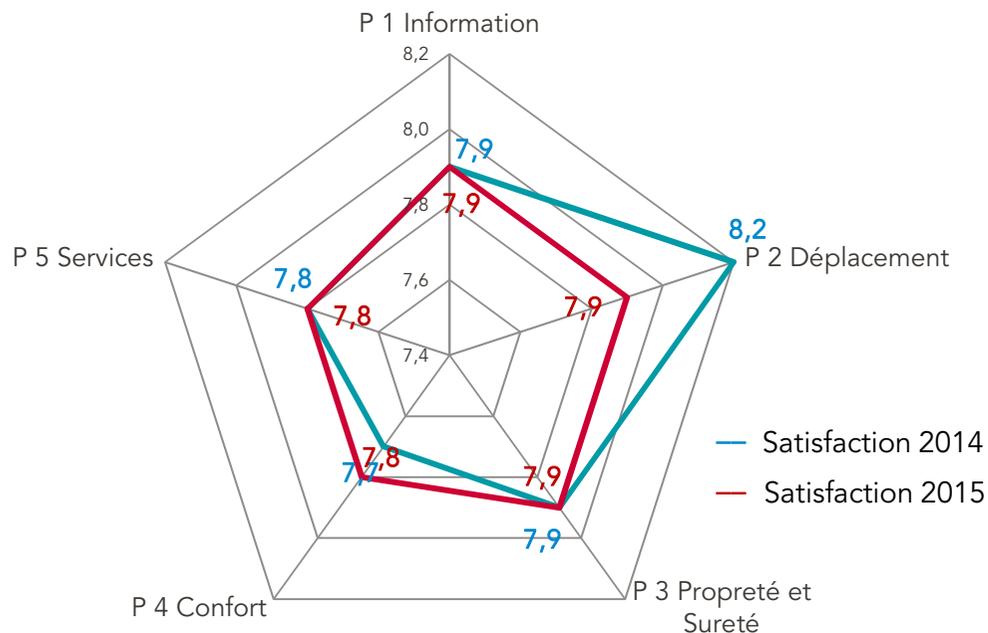
ENVIRONNEMENT

- Tri des déchets: OUI
- SME*: OUI
- Diagnostic amiante: OUI
(En cours de mise à jour suite aux travaux)
- Présence amiante en zone accessible au public: OUI *(bon état)*

QUALITÉ DE SERVICE

Dijon Ville : 7,8/10* (stable par rapport à 2014)

* Note de satisfaction globale gare (Baromètre Satisfaction Client Mars. 2015)



POINTS FORTS

P 1 - Information : la visibilité des agents SNCF avec 8/10, la facilité pour repérer les services (7,9), trouver son train (8,1)

P 2 - Déplacement : les équipements permettant de se déplacer en gare (7,9/10) , facilité pour changer de mode de transport (8,1)

P 3 - Propreté de la gare (8) et la sécurité en gare (7,9)

P 4 - Confort : le confort des espaces d'attente en gare (8,1/10)

P 5 - Commerces : amabilité du personnel (8)

POINTS A AMELIORER

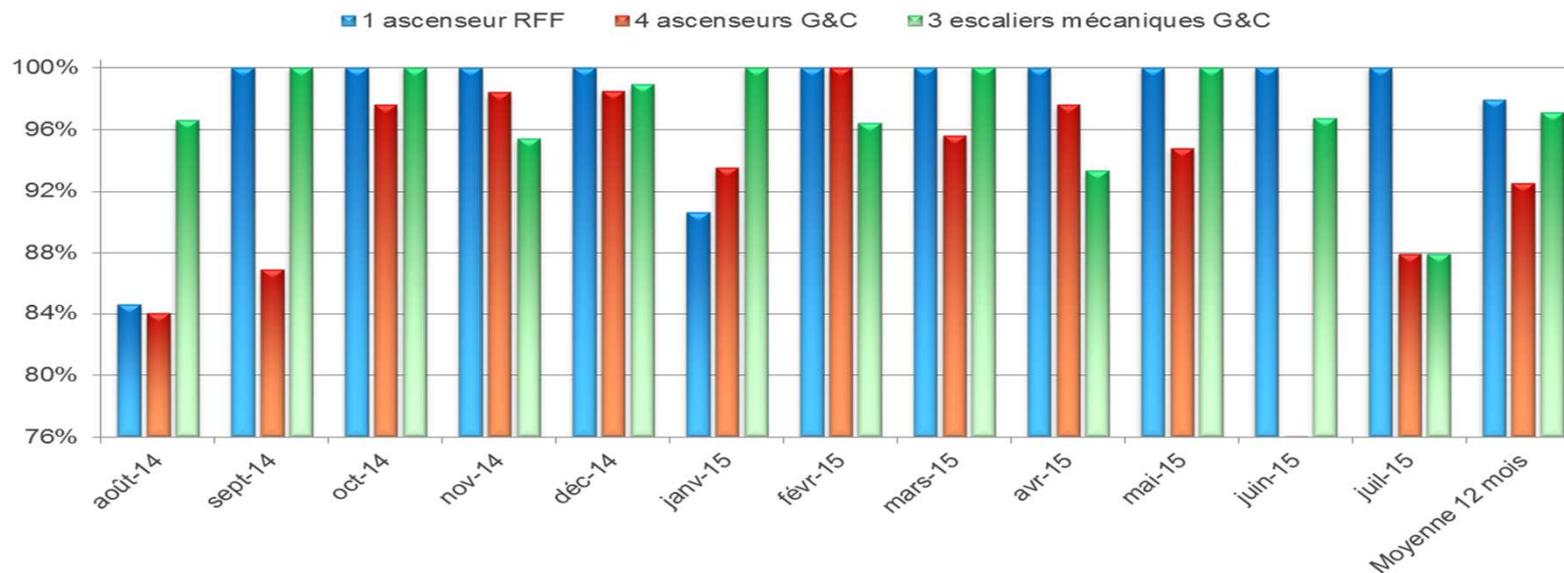
P 1 - Information : l'accès aux informations en situation perturbée (6,9)

P 2 - Déplacement : facilité pour se rendre dans cette gare (7,9 en baisse de 0,3)

P 5 - Commerces et services : les distributeurs Sélecta (7,7 en baisse de 0,3)

DISPONIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

Disponibilité des 2 ascenseurs et des escaliers mécaniques - Objectif : 92%

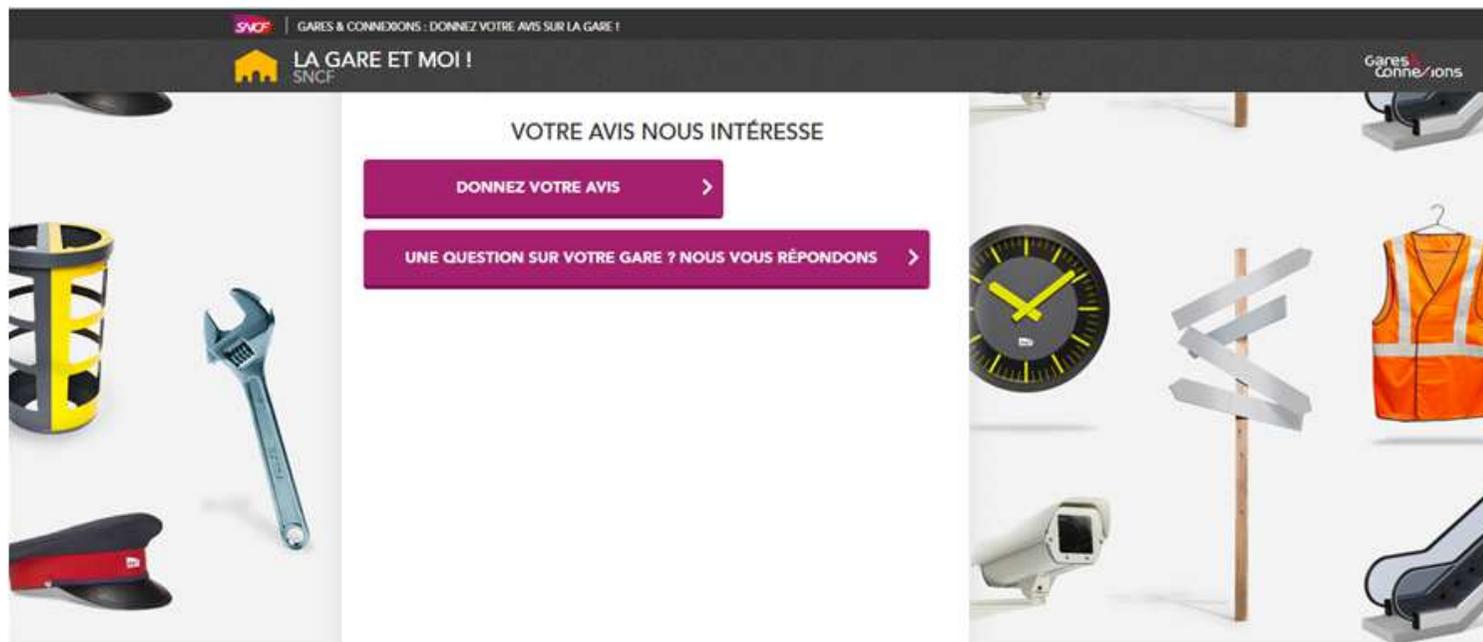


2014/2015 : remplacement de plaques, peigne et marches sur les escaliers mécaniques

QUALITÉ DE SERVICE

Mesure de la satisfaction via l'application internet La Gare et Moi :

www.lagareetmoi.com



QUALITÉ DE SERVICE

Mesure de la satisfaction via l'application internet La Gare et Moi :

www.lagareetmoi.com



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Quelle note donneriez-vous à votre gare ?

★ ★ ★ ★ ★

Pour noter, cliquez sur les étoiles

Donnez votre avis

Les +

Les -

Voulez-vous une réponse à votre avis ?

exemple@exemple.com



Après validation du questionnaire le client peut également poser une question s'il le souhaite

NOUVEAUX SERVICES



Les écrans d'information dynamique offrent en dehors de leur fonction de base « afficher les informations relatives au voyage » la possibilité d'afficher des images sous forme de diaporama. **Elles viennent prendre le relai lorsqu'aucune information liée à la circulation des trains n'est affichée.**



Le WIFI entre en gare

Accessible en gare de Dijon fin septembre

DES INVESTISSEMENTS QUI AMELIORENT LE SERVICE OFFERT AUX CLIENTS

L'INFORMATION VOYAGEURS : UN ACCÈS FACILE, MOBILE ET DIGITAL



de l'information mobile et digitale :

- + Borne Autonome Mobile (BAM) : expérimentation d'un nouveau modèle en gare de Paris Saint-Lazare en septembre 2015,
- + borne d'information interactive, l'appel d'offres sera lancé en septembre 2015, installation en 2016 à Dijon
- + mur d'information en situation perturbée (PTA Plan de Transport Adapté). Installation fin 2015 à Dijon
- + mur d'information sur l'intermodalité (Paris Austerlitz et Paris Lyon)



DES INVESTISSEMENTS QUI AMELIORENT LE SERVICE OFFERT AUX CLIENTS



- + Installation fin 2016 d'un point d'information interactif qui sera tenu par du personnel d'accueil durant les heures de pointe pour mieux accueillir, orienter et renseigner les clients.



fermé



ouvert



écran tactile

OPÉRATIONS NATIONALES MARKETING

L'INFORMATION VOYAGEURS : UN ACCÈS FACILE, MOBILE ET DIGITAL



Un code identitaire des services pour mieux se diriger :

- +jaune pour les services propres à la gare (toilettes, consignes, ...),
- +vert pour l'intermodalité (location de voiture, accès métro, vélo...),
- +blanc et parement bois pour les services annexes (crèches, espaces de travail..).



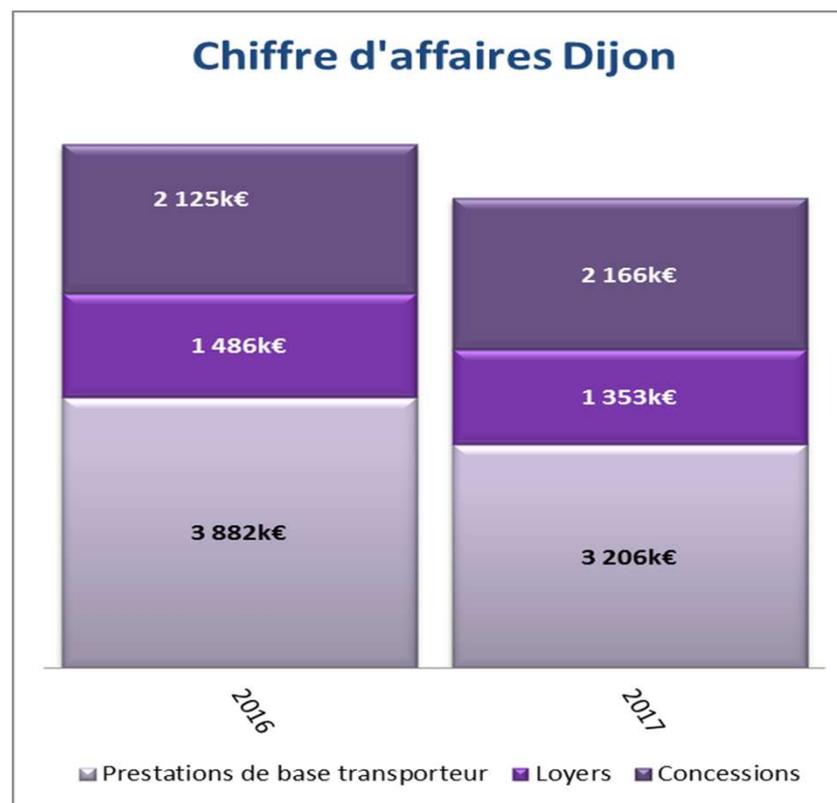
DES INVESTISSEMENTS QUI AMELIORENT LE SERVICE OFFERT AUX CLIENTS



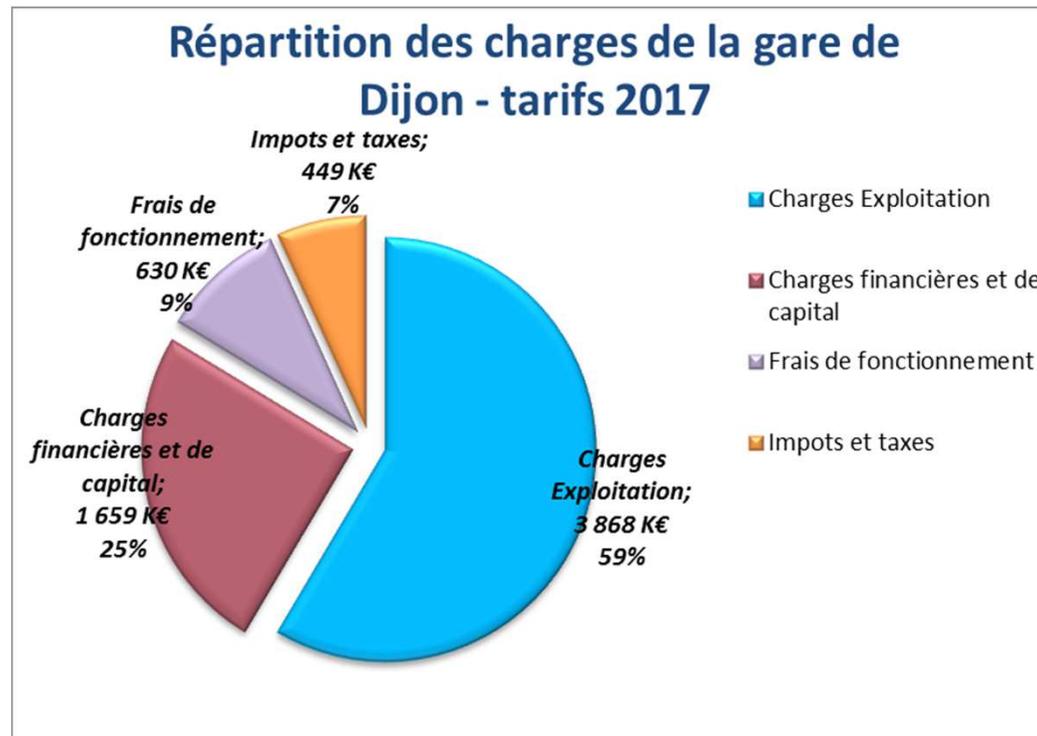
Rénovation de la toiture terrasse DIJON VILLE.
Présentation du film en séance

04. TARIFS 2017

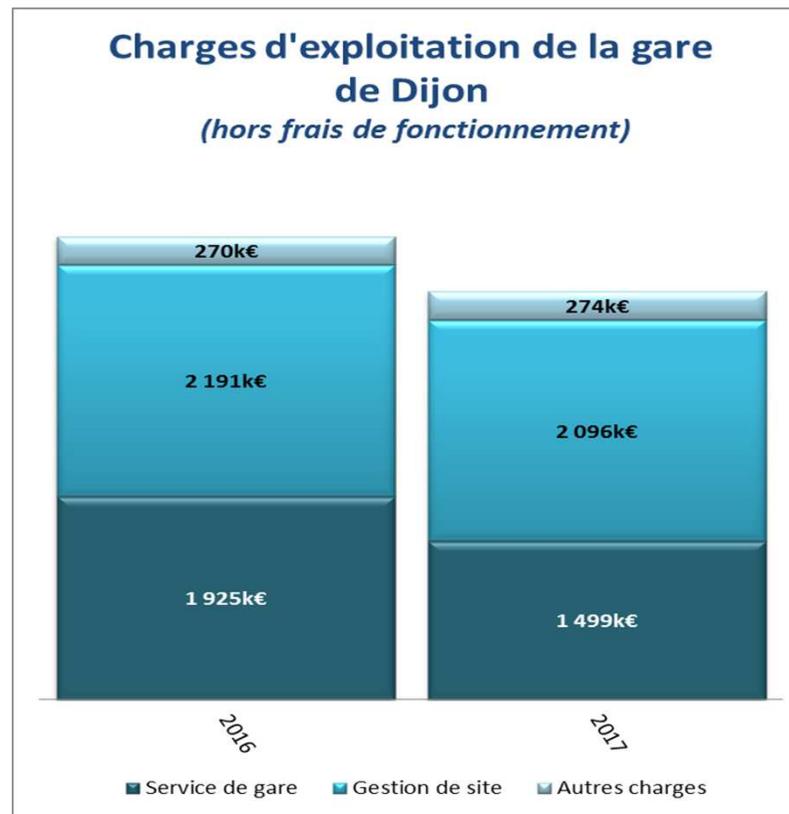
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉPARTITION DES CHARGES



ÉVOLUTION DES CHARGES D'EXPLOITATION



IMPACT DES INVESTISSEMENTS



DIJON

Programmation des investissements au-delà de 2015 (k€)

Gare	Objectifs	Domaine Technique	Intitulé IRC	Date de mise en service	Tous Fonds	Subventions	Fonds Propres	Estimation d'impacts pour les Transporteurs									
								2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
Dijon	DEVELOPPEMENT	Accessibilité	Accessibilité PMR SDRA	2015	10,		10,	0,7	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1		
		Aménagement / service voyageurs	Amélioration de l'attente	2015	24,		24,	1,6	3,2	3,1	3,0	2,9	2,8	2,6	2,5		
			Mise en place d'un point d'information	2016	40,		40,		2,6	5,2	5,0	4,8	4,6	4,5	4,3		
		Bâtiment	Valorisation : Création	2015	10,		10,										
		Information voyageurs dynamique	Installation d'un mur d'images	2015	60,		60,	4,0	7,9	7,6	7,3	7,0	6,8	6,5	6,2		
		Projet gare	Regroupement de PIVIF	2015	39,		39,	2,6	5,1	4,9	4,8	4,6	4,4	4,2	4,0		
	REGLEMENTAIRE	Accessibilité	Projet de site	2015	0,	0,	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
			Accessibilité PMR SDRA	2015	2,	57,	-55,	-3,7	-7,2	-7,0	-6,7	-6,5	-6,2	-6,0	-5,7		
			Achat plateforme élévatrice PMR	2015	7,		7,	0,5	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7		
		Bâtiment	Mise en place	2016	10,		10,		0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1		
				2017	10,		10,			0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	
		Electricité	Mise en conformité électrique	2015	20,		20,	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3		
	RENOUVELLEMENT	Ascenseur, portes automatiques, escaliers mécaniques	Remplacement ascenseur	2019	154,		154,						4,1	8,2	7,9	7,6	
			Remplacement escalier mécanique	2019	307,		307,							8,3	16,2	15,7	15,1
		Bâtiment	Rénovation	2015	20,		20,	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	
				2016	20,		20,		0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	
				2017	21,		21,			0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	
		Climatisation / ventilation / chauffage	Remplacement climatisation	2015	8,		8,	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1		
		Clos et couvert	Réfection de la toiture	2015	649,		649,	4,7	9,4	9,1	8,9	8,6	8,4	8,1	7,9		
		Information voyageurs sonorisation	Régénération totale sono	2017	201,		201,			13,4	26,4	25,4	24,5	23,6	22,7		
Signalétique	Rénovation de la signalétique	2016	29,		29,		2,4	4,8	4,6	4,4	4,2	4,0	3,7				
Total PPI							1 727,	142,	1 585,	10,9	26,7	44,8	56,9	67,3	77,3	74,5	71,6
Total PPA							37 596,7	15 554,4	22 042,3	692,1	653,2	605,6	573,4	547,6	523,9	495,6	457,4
TOTAL							39 324,	15 697,	23 627,	703,	680,	650,	630,	615,	601,	570,	529,

PPI= Programmation des investissements
PPA= Poids du passé des investissements

COMPTE DE GARE DRG 2017



IRC Bourgogne: GARE DIJON

CODE_REF : 2017_GRT_ETU_06, 2016_GRT_ETU_29, 2015_GRT_ETU_29
 REGION_ADMINISTRATIVE : Auvergne
 LIB_RG : GARE DIJON

		2015- CA juin 2015			2016- CA juin 2015			2017- CA juin 2015			
		Non régulé	Régulé	Total	Non régulé	Régulé	Total	Non régulé	Régulé	Total	
Chiffre d'affaires	Concessions	2 001,4		2 001,4	2 125,3	172,52023	2 125,4	2 158,4	7593,2728	2 166,0	
	Loyers	529,2	766,4	1 295,7	533,4	953,1	1 486,5	513,7	839,6	1 353,3	
	Prestations de base transporteur		4 417,0	4 417,0		3 881,8	3 881,8		3 205,9	3 205,9	
	Total	2 530,6	5 183,4	7 714,1	2 658,7	4 835,1	7 493,7	2 672,1	4 053,1	6 725,2	
Charges d'exploitation	Service de gare		1 900,3	1 900,3		1 924,6	1 924,6		1 499,2	1 499,2	
	Gestion de site	Nettoyage et maintenance	148,9	151,6	300,5	143,0	161,9	304,9	162,4	149,0	311,4
		Sureté et sécurité	541,0	655,4	1 196,4	539,1	714,9	1 254,0	502,1	648,8	1 150,9
		Autres charges de gestion de site	274,6	666,2	940,8	248,0	384,5	632,5	302,3	331,2	633,4
		Total	964,5	1 473,2	2 437,7	930,1	1 261,3	2 191,4	966,8	1 129,0	2 095,8
	Autres charges	Frais de Fonctionnement	251,1	417,2	668,3	273,4	409,9	683,3	276,2	353,8	630,0
		Divers	175,4	96,2	271,6	170,8	99,3	270,1	186,3	87,4	273,7
		Total	426,5	513,4	939,9	444,1	509,2	953,3	462,5	441,2	903,7
	Total	1 391,0	3 886,8	5 277,9	1 374,2	3 695,1	5 069,3	1 429,3	3 069,4	4 498,7	
	Impôts et taxes		330,3	101,7	432,0	337,1	111,4	448,5	339,2	110,4	449,6
Marge opérationnelle		809,3	1 194,9	2 004,2	947,4	1 028,6	1 976,0	903,7	873,3	1 777,0	
Amortissements	Poids du passé	295,2	585,6	880,8	349,9	686,5	1 036,4	276,6	560,0	836,6	
	Investissements prévisionnels	74,7	60,9	135,6	29,7	-40,7	-11,0	23,6	25,5	49,1	
	Total	369,9	646,5	1 016,4	379,6	645,8	1 025,4	300,2	585,5	885,7	
Résultat opérationnel courant		439,4	548,4	987,8	567,7	382,8	950,5	603,5	287,7	891,2	
Résultat financier		87,8	145,9	233,7	88,3	123,3	211,6	62,7	126,0	188,7	
Résultat avant IS		351,6	402,5	754,1	479,5	259,4	738,9	540,8	161,7	702,5	

COMPTE DE GARE DRG 2017



Autres indicateurs économiques

	2015- CA juin 2015			2016- CA juin 2015			2017- CA juin 2015			
	Non régulé	Régulé	Total	Non régulé	Régulé	Total	Non régulé	Régulé	Total	
Détail des amortissements	Investissements prévisionnels - Subventions	-22,3	-141,6	-163,9	16,8	97,7	114,5	0,0	9,5	9,5
	Investissements prévisionnels - Fonds propres	74,7	60,9	135,6	29,7	-40,7	-11,0	23,6	25,5	49,1
	Poids du passé - Subventions	-255,6	-199,9	-455,5	-281,4	-242,4	-523,8	-332,2	-304,0	-636,2
	Poids du Passé - Fonds propres	295,2	585,6	880,8	349,9	686,5	1 036,4	276,6	560,0	836,6

Indicateurs prestations de base (charges transporteurs)

		2015- CA juin 2015	2016- CA juin 2015	2017- CA juin 2015	
Charges de la prestation de base	Charges Exploitation	Service de gare	1 901,2	1 926,2	1 499,9
		Gestion de site	1 218,9	926,8	806,2
		Autres charges	76,4	76,1	67,0
		Total	3 196,5	2 929,1	2 373,2
	Charges financières et de capital	Amortissements - Poids du passé	335,2	420,9	347,5
		Amortissements - Investissements prévisionnels	50,1	-40,2	22,2
		WACC - Poids du passé	340,0	331,9	258,3
		WACC - Investissements prévisionnels	100,5	-67,9	22,6
		Total	825,9	644,6	650,6
	Frais de fonctionnement	352,5	326,1	278,8	
Impôts et taxes	59,9	62,2	61,0		
Rétrocession du résultat du non régulé	-17,7	-80,2	-157,6		
	Total	4 417,0	3 881,8	3 205,9	

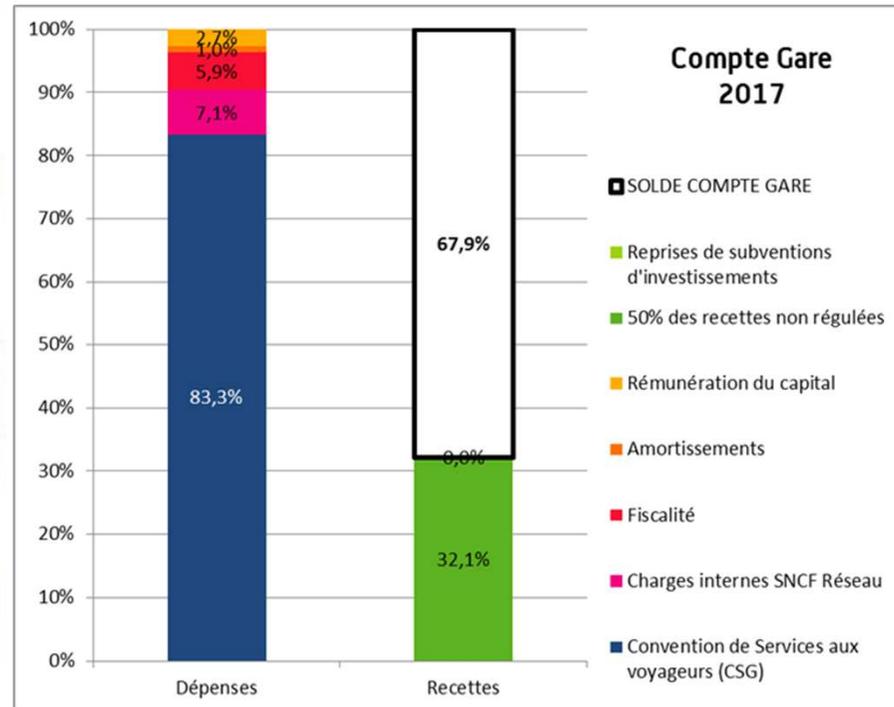
Evolution des indicateurs physiques

	2015- CA juin 2015	2016- CA juin 2015	2017- CA juin 2015
Surface totale gare (m2)	13 236	13 236	13 236
dont surfaces affectées au cœur de gare	4 238	4 433	4 448
dont surfaces affectées aux transporteurs	1 835	1 835	1 796

CAISSE GARE SNCF RÉSEAU



Dépenses en K€ HT					
		2017	2016	2015 Avt MEQ	Evolution 2017/2015
Maintenance / Exploitation (OPEX)	Convention de Services aux voyageurs (CSG)	240,5	256,2	252,2	
	Charges internes SNCF Réseau	20,4	17,8	15,3	
	Fiscalité	17,2	17,9	17,5	
	Total charges	278,0	291,9	285,0	-2%
Investissements (CAPEX)	Amortissements	2,8	1,9	0,4	
	Rémunération du capital	7,7	4,7	0,6	
	Coûts investissements	10,5	6,6	1,0	948%
Somme Dépenses	Coût complet de la gare SNCF Réseau (1)	288,6	298,5	286,0	1%
Recettes en K€					
Recettes	50% des recettes non régulées	-92,7	-78,0	-68,3	
	Reprises de subventions d'investissements	-0,1	-0,1	0,0	
Somme Recettes	Contribution à la couverture du coût complet (2)	-92,8	-78,0	-68,3	36%
SOLDE COMPTE GARE (1)+(2)		195,8	220,5	217,8	-10%



PLAN DE TRANSPORT ET REDEVANCES



Gares et Connexions

	2015- CA juin 2015	2016- CA juin 2015	2017- CA juin 2015
Plan de transport (départs trains annuels)	51 859	52 283	48 659

Tarif au départ-train (y c redevance entreprise)- €/départ train

	Fixe	Accès en gare pondéré								
		Urbain			Régional			National		
		Petite	Simple	Multiple	Petite	Simple	Multiple	Petite	Simple	Multiple
2015 - CA juin 2015	67,99	3,23	6,46	12,92	6,46	12,92	25,85	12,92	25,85	51,70
2016 - CA juin 2015	55,47	2,99	5,98	11,96	5,98	11,96	23,93	11,96	23,93	47,86
2017 - CA juin 2015	52,12	2,38	4,76	9,53	4,76	9,53	19,06	9,53	19,06	38,12

SNCF Réseau

Régularisation 2014

	Solde compte gare (HT)	Nb de départ train (AEG)	RQ (€/HT/AEG)
2017	195,8k€	48 659	4,02
2016	220,5k€	52 283	4,22
2015	217,8k€	51 859	4,20

	Solde compte gare (HT)	Nb de départ train (AEG)	RQ (€/AEG)
2014			
Prévision initiale (facturé)	207,0k€	52 796	3,92
Estimation Régularisation	198,3k€	50 593	3,92

Régularisation "DRG" due à trafic supérieur =
Manque à gagner dû à trafic inférieur =

0 €
8 637 €

Remboursement EF
Perte pour SNCF Réseau



TOUR DE TABLE

SUR LA REDEVANCE GARES & CONNEXIONS 2017
& LA REDEVANCE RESEAU 2017
DE LA GARE DE DIJON



REFORMULATION PAR LE PRÉSIDENT
DES POINTS DE VUE DE CHAQUE MEMBRE DE DROIT

ET CONCLUSION PAR LA SIGNATURE D'UN AVIS
CONSULTATIF ET MOTIVÉ SUR LE DRG 2017

MERCI
DE VOTRE ATTENTION

